



LES OBJECTIFS DE DEVELOPPEMENT DURABLE, UN LANGAGE COMMUN

Les ODD, objet de diffusion au travers des échelons territoriaux

En septembre 2015, les États membres de l'ONU ont adopté les **17 Objectifs de développement durable (ODD)**, constituant le programme de développement durable à l'horizon 2030. Il s'agit d'un agenda pour les populations, la planète, la prospérité, la paix et par les partenariats (5P). Qu'il s'agisse de **réduire la pauvreté ou d'assurer une énergie propre et abordable**, ces ODD s'adressent à toutes les Nations et populations et sont explicités en [169 cibles](#), permettant de déterminer des actions précises.

Les ODD ont vocation à orienter l'ensemble des politiques publiques supra-nationales et nationales ainsi que locales. La feuille de route française (Septembre 2019) précise l'imbrication des ODD dans nos politiques publiques à travers 6 axes :

- Agir pour une transition juste
- Transformer les modèles de sociétés
- S'appuyer sur l'éducation
- Agir pour la santé
- Rendre effective la participation citoyenne
- Œuvrer sur le plan européen et international

Certains territoires ont déjà commencé la mise en œuvre, à travers leurs **Agendas 2030** (succédant aux Agendas 21), au niveau des communes, départements ou des services déconcentrés (DREAL notamment) : Nouvelle Aquitaine, Gironde, Strasbourg, Montpellier...

Les relais territoriaux apparaissent comme un échelon très pertinent de la mise en œuvre des ODD puisqu'ils permettent véritablement au citoyen de trouver des réponses concrètes.

Fella Imalhayene, Déléguée générale du Global Compact France

« Depuis 3 ans, nous conduisons un Tour de France, nous organisons des ateliers et réalisons des outils en partenariat avec des organisations engagées dans la même vision.

*Universels, inclusifs et interconnectés, ces objectifs instaurent un langage commun et appellent à l'action de tous. L'atteinte des ODD dépend en effet de la **mobilisation des acteurs, institutionnels comme ceux de la société civile.***

Les entreprises ont un rôle clé à jouer dans la réussite de l'Agenda 2030, et celle-ci leur offrira un environnement plus stable où se développer. Tant du point de vue des opportunités que de la maîtrise des risques, il est donc dans leur intérêt stratégique d'y contribuer.

Pour mener au mieux notre mission, il est fondamental de connaître les pratiques des entreprises sur les ODD. Quels sont leurs besoins et attentes au regard de l'Agenda 2030 ? »

Les ODD, un intérêt pour les investisseurs

Il s'agit d'orienter les investissements publics et privés, y compris les innovations, vers les défis que représentent les ODD : d'où une mobilisation des entreprises nécessaire à l'atteinte des objectifs. Même si l'intégration des ODD dans la stratégie des entreprises reste aujourd'hui un engagement volontaire sous forme déclarative ; cet engagement pourra s'intensifier.

Les Etats ne seront pas seuls à financer ces projets, les acteurs du monde bancaires et de la notation -financière et extra-financière- seront vraisemblablement très sollicités pour accompagner la mise en œuvre des ODD et par conséquent enclins à intégrer dans leurs évaluations des critères de respect des ODD.

Des financeurs de plus en plus exigeants

En 2019, les institutions et opérateurs financiers publics français : la Caisse des Dépôts, l'Agence Française de Développement, Bpifrance, le Fonds de Réserve pour les Retraites et l'Etablissement de Retraite additionnelle de la Fonction Publique, ont signé **une charte en faveur de l'intégration des Objectifs du Développement Durable** dans leur politique d'investissement responsable, dont les principes viendront s'ajouter à ceux définis en 2017 pour le climat.

Philippe Kunter, directeur développement durable, BPI France

« Depuis 2013, nous avons abordé ce sujet des ODD par les enjeux d'ISR¹ afin de donner envie aux entreprises de s'y intéresser, qui plus est aux TPE-PME.

La plupart de nos travaux et actions diffusent une philosophie de la RSE (responsabilité sociale des entreprises) dans les pratiques courantes ; ces mêmes pratiques pouvant répondre aux ODD.

Les acteurs du financement de grands projets comme la Caisse des dépôts et consignation² réalisent désormais une lecture des dossiers à travers les ODD.

La BPI dans son rôle d'accélérateur régional pour les PME-ETI, a également beaucoup œuvré à la définition des « plan climat » qui sont une clé d'entrée de la mise en œuvre des Agenda 2030 des collectivités. »

¹ L'**investissement socialement responsable (ISR)** est l'application des principes du développement durable aux placements financiers.

²Caisse des dépôts, présentation « un groupe engagé », [disponible en ligne](#) au 10/01/2020

Robert Herrmann, Président de l'Eurométropole de Strasbourg, Adjoint de la commune de Strasbourg



Strasbourg.eu
eurometropole

« La recherche d'un équilibre entre l'économique, le social et l'environnemental au sein de l'Eurométropole a évolué au fil du temps pour aboutir en 2019 à une **analyse du budget à l'aune des ODD**. Aujourd'hui, 66% des cibles ODD sont mises en œuvre sur le territoire de la ville et de sa métropole. Plusieurs exemples incarnent ce mouvement :

La dépollution du terrain d'une ancienne raffinerie a permis l'installation, encore en cours, d'un éco-parc qui créera près de 3 000 emplois.

Des usines de traitement d'eau ou de déchets ont évolué vers de la production de chaleur permettant entre autres, de chauffer des logements sociaux. Pour améliorer leurs performances énergétiques, 15 000 logements ont pu être réhabilités durant le dernier mandat.

Une uniformisation des prix de l'eau sur l'ensemble des 33 communes de l'Eurométropole, soit un peu plus de 500 000 habitants concernés, a permis de réduire les inégalités d'accès à l'eau.

Une feuille de route pour la qualité de vie a été rédigée ainsi qu'un plan climat 2030 afin de renforcer la prise en compte de la qualité de l'air et les moyens d'agir. D'ailleurs, la transformation de l'A35 en parc métropolitain d'environ 500 hectares est en cours et contribuera à améliorer la qualité de l'air sur notre territoire.

*Pour les habitants, les sensibiliser aux ODD n'est pas tant l'enjeu que de leur montrer des **résultats concrets**.*

*Les ODD sont un **instrument d'administration** très efficace pour les collectivités. Les agents y sont d'ailleurs sensibilisés régulièrement. Il existe également un schéma de promotion des achats socialement et écologiquement responsables pour notre métropole.*

*Dans le lien avec les entreprises, la constance du **dialogue** aide à formaliser le changement. Sur notre territoire, nous organisons par exemple des journées de mobilisation des entreprises publiques locales et avons accueillis le Tour des France des ODD³. Le pragmatisme des entrepreneurs face à une prise de conscience généralisée, les pousse à évoluer. La collectivité doit alors pouvoir mesurer l'effort demandé aux entreprises et **adapter le niveau de contrainte** mais également chercher à **soutenir les innovations**.*

*Le message que je souhaite également passer est que l'on peut **économiser grâce à une vision durable des actions publiques**. La recherche de l'intelligence collective peut permettre de trouver des solutions compatibles avec des critères économiques et de développement durable. »*

³ Comité 21, Le Tour de France des ODD 2019-2021, <http://www.comite21.org/docs/contenu->

[comite-21/2019/presentation-tour-de-france-odd-2019.pdf](http://www.comite21.org/docs/contenu-comite-21/2019/presentation-tour-de-france-odd-2019.pdf)

Jérôme Perdrix, 3^{ème} adjoint au maire en charge du développement durable, commune d'Ayen (Corrèze)



« Depuis près de 15 ans la commune d'Ayen questionne son rapport à un développement plus durable. En 2017, elle a mis son projet de territoire en cohérence avec les 5P du préambule de l'Agenda 2030 (population, planète, prospérité, paix, partenariats), des ODD et de leurs cibles.

Concrètement, de nombreuses actions ont été menées et ont notamment porté leur fruit sur le volet social (santé, éducation) et de l'emploi. Nous avons également largement diminué nos consommations d'énergies et souhaitons poursuivre certains aménagements, comme pour la mobilité verte à travers l'installation d'une borne électrique en partenariat avec la fédération départementale d'électricité.

Spécifiquement pour les bâtiments, nous avons fait le choix de la restructuration contre la construction de nouveaux bâtiments. Dans le choix des prestataires, nous sommes particulièrement attentifs à la localisation de l'entreprise et à son expérience sur le territoire.

Globalement la communication RSE/ODD des entreprises reste modeste et mis à part le critère « local », il est difficile d'en savoir davantage. Les entreprises gagneraient à valoriser davantage leur « savoir-être » sociaux ou environnementaux voire même leur « savoir-faire » durables, par rapport aux matériaux biosourcés par exemple.

Finalement, les ODD permettent de donner la parole aux gens et de la mettre en valeur ; ce qui est valable dans le public comme dans le privé. Nous avons constaté chez nos habitants qui étaient d'abord spectateurs voire réfractaires aux mesures, qu'ils sont devenus eux-mêmes des moteurs de changements pour la commune. »

OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE



Comment les entreprises peuvent contribuer à l'atteinte des ODD et Agenda 2030 ?

L'intégration des ODD au sein de la stratégie RSE des entreprises semble le plus évident car elle incarne une vision transversale des actions menées. Même si l'entreprise peut indirectement contribuer à l'atteinte des 17 objectifs, tous ne seront pas pertinents pour sa stratégie. Le préalable à leur intégration est une étude des impacts actuels, potentiels, positifs et négatifs de l'activité de l'entreprise sur les ODD à travers sa chaîne de valeur – que peut incarner une analyse de matérialité. L'entreprise peut alors définir des priorités des objectifs, les intégrer et en rendre compte.

Repères bibliographiques

- Global Compact France, « [ODD et entreprises françaises, en action !](#) », 2019
- CFE-CGC et al., « [Petites et moyennes entreprises : comment vous différencier grâce aux Objectifs de Développement Durable](#) », 2019
- MEDEF – Le Rameau, Guide « [Construire ensemble l'engagement territorial des entreprises](#) », octobre 2018
- France Stratégie, Avis de la plateforme RSE, « [RSE et objectifs de développement durable](#) », Octobre 2018
- France Stratégie, Avis de la plateforme RSE « [Vers une responsabilité territoriale des entreprises](#) », juillet 2018
- OREE, Guide « [S'ancrer dans les territoires pour gagner en performance](#) », septembre 2017
- B&L évolution, Global Compact France, [Guide pratique « Entreprises, contribuez aux Objectifs de Développement Durable ! »](#) 2016
- Global Compact, GRI, WBCSD, SDG Compass, « [Le guide des ODD à destination des entreprises](#) » 2015